Gare de Morges: transformation et agrandissement du bâtiment voyageurs

Autor(en): **Ruetschi, Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **124 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-79373

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Gare de Morges

Transformation et agrandissement du bâtiment voyageurs

Par Marc Ruetschi
architecte EPFL-SIA
Av. de Sévelin 32
1004 Lausanne

Photographe:
J. Staub, Strates, Lausanne

La gare de Morges se situe à la l'extrémité nord de la ville historique délimitée par les voies ferrées et l'autoroute. L'axe piétonnier qui relie le lac à la gare se termine sur la nouvelle place arborisée.

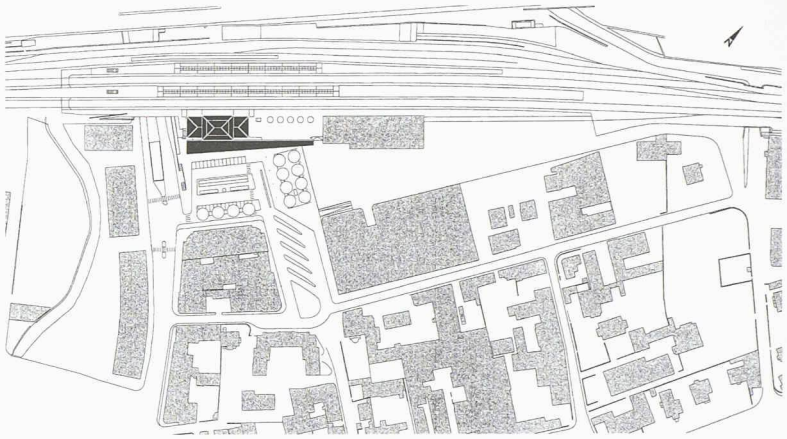
Les voies ferrées se trouvent un étage au-dessus de la place de la gare et du passage inférieur qui distribue les quais. Cette particularité du site, ainsi que la nécessité de concentrer toutes les affectations commerciales et les installations de vente et de services à la clientèle au rez-de-chaussée inférieur, ont conduit à la mise en place de plusieurs volumes qui reconnaissent ces diverses situations.

Le bâtiment voyageur et son vis-à-vis, l'îlot situé au sud de la place de la gare, définissent le secteur de la place réservé à la circulation et au stationnement des véhicules. Débarrassé de ses adjonctions hétéroclites, il est entièrement transformé tout en respectant et en préservant la structure et la volumétrie existantes. Seule la façade sud du corps central au rez-de-chaussée inférieur est reconstruite, l'ancienne étant trop dénaturée pour être conservée.

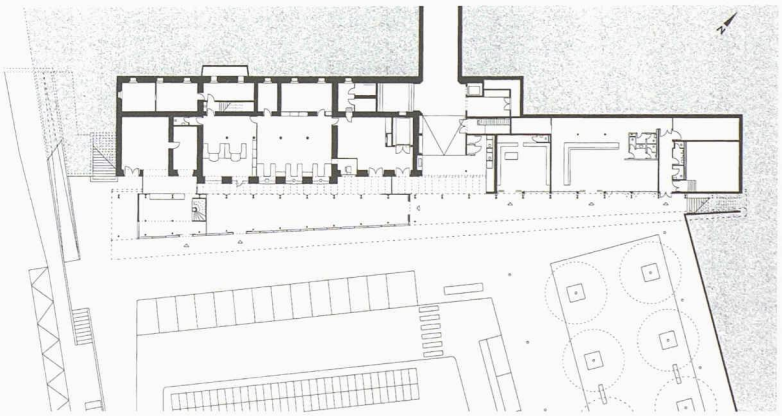
Le passage inférieur qui draine tout le flux des voyageurs s'évase pour déboucher sous la marquise, au centre de gravité de la gare.

Le buffet express, le kiosque et les WC publics sont logés sous la plate-forme du quai, à l'est du passage inférieur. Le buffet bénéficie d'un prolongement extérieur couvert et d'une terrasse arborisée. Les locaux techniques des CFF occupent le sous-sol de ce bâtiment.

La nouvelle marquise, l'un des symboles caractéristiques des gares, est l'élément unificateur et dominant de ces différentes parties du projet. Elle constitue l'interface entre ville et chemin de fer. Sa forme trapézoïdale articule les géométries différentes de la maille urbaine et des voies ferrées. La marquise et le hall des pas perdus sont à l'échelle de la nou-

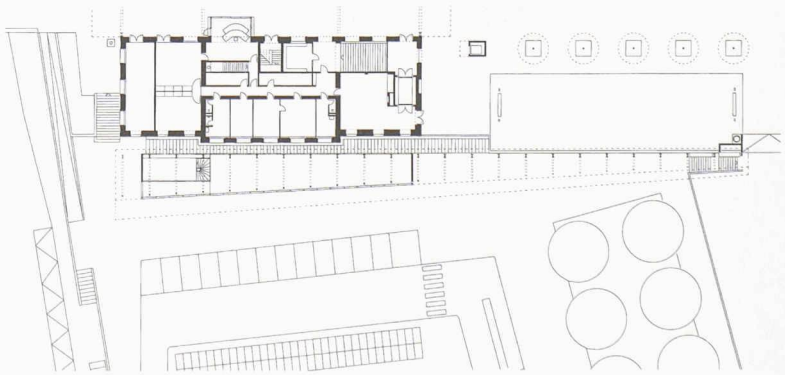


1



2

3



1. *Situation*
2. *Plan rez inférieur*
3. *Plan rez supérieur*
4. *Vue intérieure, guichets*
5. *Vue depuis la place*



4

5



Pour plus de détails quant à l'ensemble des travaux de transformation de la gare de Morges, voir *IAS* N° 26 du 17 décembre 1997, pp. 533-538 : « *Rail 2000:* Morges, par exemple »

velle place et forment le premier plan représentatif de la gare, alors que le bâtiment existant passe à l'arrière-plan. La transparence du hall permet la lecture simultanée de la nouvelle et de l'ancienne façade.

La marquise est traitée comme une coque en bois posée sur la structure métallique composée de piliers et de bras en porte-à-faux. Des béquilles soulagent l'extrémité des bras dans la partie fermée de la marquise et matérialisent le front sud du hall de la gare et du *fastfood*. L'articulation entre le bâtiment voyageur et le volume du hall est constituée par une toiture plus basse qui détermine la zone d'attente devant les guichets. Le bandeau vitré entre cette toiture et la marquise dégage la vue à travers le hall des locaux situés au rez-de-chaussée supérieur et met en évidence la continuité verticale du bâtiment existant. La hauteur importante de la marquise permet la relation visuelle entre le niveau des quais et la place de la Gare. L'agence de voyage, la vente des billets et le local bagages se situent dans le bâtiment existant et s'ouvrent sur le hall.

Au rez-de-chaussée supérieur, en rapport avec l'activité ferroviaire, se trouvent les locaux du service d'exploitation pour la circulation des trains. Ces locaux sont reliés au service voyageurs par un escalier interne.

L'accès au premier étage se fait depuis le quai par un escalier indépendant. Cette surface est destinée à des bureaux loués. Les combles sont affectés aux locaux de ventilation.

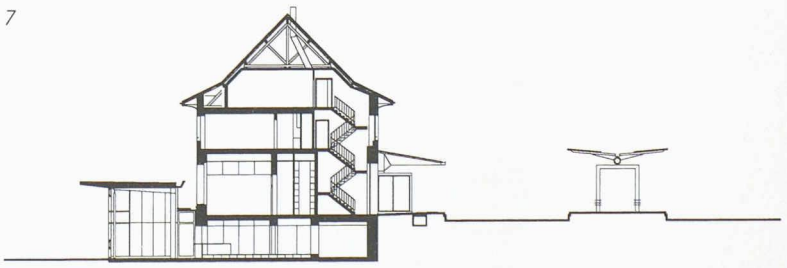
Dans la cour à marchandises, se situe le parking réservé aux usagers du rail. L'escalier placé à l'extrémité Est de la marquise établit une relation rapide avec le hall de gare et le passage sous-voie.

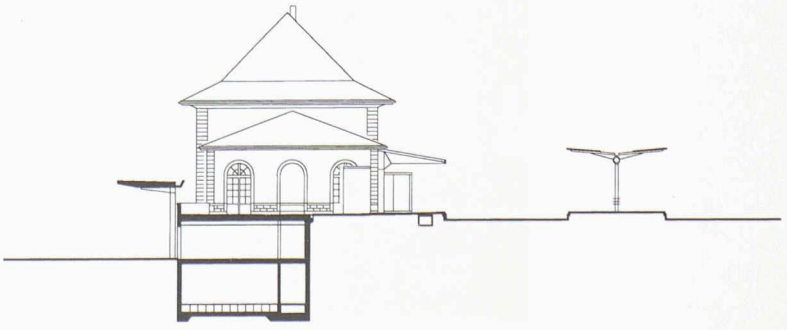
Le réaménagement de la place de la Gare et la construction de la station des bus à l'emplacement d'un ancien dépôt agricole devraient être prochainement réalisés par la



6

7







8

commune de Morges. Un plan de quartier prévu à l'emplacement des entrepôts, comprenant cinq immeubles destinés essentiellement au logement, est en cours d'étude.

6. Escalier d'accès au quai de gare
7. Coupes transversales
8. Rez supérieur, raccord ancien-nouveau
9. Vue depuis la place

9

